

tont ce qui tenait au culte catholique; mais depuis lors, la présence, parmi eux, d'un bon nombre de prêtres de leur nationalité, a produit, sur eux, un effet prodigieux, en leur rappelant les joies de leur enfance, les jouissances sans nombre que leur a procurées, à toutes les époques de leur vie, la pratique de leurs devoirs religieux.

Nous pourrions encore signaler, comme une des causes qui a produit le mouvement religieux qui se fait au sein de la population canadienne des Etats-Unis, la fondation d'un journal qui a pour titre "*Le Protecteur Canadien*" et qui ne cesse de rappeler à nos compatriotes la nécessité de s'unir et de se faire gloire de leur foi, d'appartenir à l'église catholique.

Le vénérable prêtre, M. le Grand Vicaire Druon, qui a fondé cette feuille, pour le bien de nos compatriotes, mérite toute notre reconnaissance, et la leur.

A ce propos, nous dirons que la fondation d'un bon journal est toujours un événement heureux et qui produit les plus heureux résultats. *Le Moniteur Acadien* qui se publie à Shédiac, N. B., est là pour nous donner raison, car depuis sa fondation, ce journal secondant le zèle du clergé, a fait connaître au peuple en faveur duquel il se publie, sa force, les moyens dont il dispose pour réclamer ses droits, et avoir sa juste part dans la représentation du pays. Si cette feuille continue d'être fidèle à sa mission, elle pourra produire les plus heureux effets?

---